

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE GLANDAGE du 04 décembre 2013

Etaient présents ou représentés : Mrs M.Canepa, Ch. Le Turdu, D. Pavier, JP. Serre,
JP Peagno, J. Mazalaigue, M. Floret. L Granon

Tavaux réhabilitation maison forestière 2014 :

Mr le Maire fait part au conseil municipal qu'il est nécessaire d'exécuter des travaux de réhabilitation lors de la libération de cette dernière. Le coût des travaux s'élève à 21 473,28€ HT
Le plan de financement se décomposerait comme suit :
Conseil Général DCP 65% et Conseil Général CS 15%
Après avoir délibéré le Conseil Municipal se prononce à l'unanimité.

Travaux façades maisons forestières 2014 :

Mr le Maire fait part au conseil municipal qu'il est nécessaire d'exécuter des travaux de façades et de menuiserie aux maisons forestières. Le coût de cette opération s'élève à 19 891,99 € HT.
Le plan de financement se décomposerait comme suit :
Conseil Général DCP 65% et Conseil Général CS 15%
Après avoir délibéré le Conseil Municipal se prononce à l'unanimité.

Réhabilitation de l'école en logement :

Mr le Maire propose la réhabilitation de l'ancienne école en logement. Le coût de cette opération s'élève à 133 300 € HT.
Le plan de financement se décomposerait comme suit :
Conseil Général DCP 65% de 35 180 €, Conseil Général CS 15% de 35 180 € et Conseil Général gros projet 68% de 98 866 € soit une subvention totale de 94 866 €
Après avoir délibéré le Conseil Municipal se prononce à l'unanimité.